

## Charte des Producteurs locaux du Pays de Redon

Une démarche proposée par le Groupe de Travail Agriculture & Alimentation du Conseil de Développement de Redon agglomération :

***Pour une agriculture locale et de proximité,  
Economiquement viable,  
Socialement équitable,  
Ecologiquement viable,  
Transparente sur ses modes de production***

)

**L'éthique de la démarche :**

- Une agriculture paysanne en lien avec le sol. Qui dialogue avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et les associe aux choix. Qui respecte le vivant et qui gère les équilibres biologiques (travaille avec la nature, assure le bien-être des animaux). Qui permette aux paysans d'aller vers l'autonomie et qui améliore les conditions de travail au quotidien.
- Un paysan qui s'implique dans cette façon de produire et d'échanger, en toute transparence et confiance avec le consommateur, ce qui redonne du sens à son métier.
- Un consommateur qui évolue dans ses habitudes d'achat. Qui devient acteur dans l'échange et a conscience des réalités de la production (aléas climatiques, temps de travail, saisonnalité, investissement...).

**Engagement du producteur :**

J'atteste être en accord avec cette charte des producteurs et je m'engage à la respecter.

Je m'engage à informer le Conseil de Développement de tout changement dans mes modes de production ou de transformation et de la mise à jour des produits que je propose à la vente.

NOM et Prénom du producteur :

Coordonnées :

Signature :

Date :

**Engagement du Conseil de Développement**

Le Conseil de Développement est seul habilité à apposer, dans le guide, le logo de la charte en face de chaque producteur.

Le Conseil de Développement s'engage, dans la mesure de ses moyens, à mettre à jour annuellement le fichier des producteurs.

Pour le Conseil de Développement de Redon Agglomération,

Signature :

Date :



**Cette charte s'organise autour de points fondamentaux :**

**I - Une agriculture locale, de proximité qui permet :**

- De retrouver un contact direct entre producteur et consommateur
- De développer les circuits courts (un intermédiaire au maximum) pour limiter les surcoûts, favoriser la traçabilité des produits et la transparence sur les techniques utilisées.
- De répondre à la préoccupation écologique, et participe à réduire les pollutions et les dépenses énergétiques.

**II - Une agriculture écologiquement viable**

**Respectueuse de l'environnement, protectrice des ressources naturelles, et résiliente au changement climatique**

- C'est le maintien ou l'enrichissement de la biodiversité. La diversité animale et végétale permet une meilleure adaptation au climat et au terroir des espèces et des variétés,
- C'est le maintien voire l'amélioration de la fertilité des sols (assolement diversifié, rotations longues, fertilisation organique, couverture des sols, ...),
- C'est la recherche d'alternatives aux traitements chimiques, la réflexion/démarche pour passer à l'agrobiologie, ou la production en bio
- C'est la gestion équilibrée des paysages (maintien et plantation de haies bocagères, ...),
- Ce sont des techniques d'élevage respectueuses de l'animal : (habitat, alimentation à base de fourrages de la ferme, traitements vétérinaires non systématiques),
- C'est respecter les cycles biologiques et le rythme des saisons.

**III - Une agriculture économiquement viable et socialement équitable** c'est une agriculture économe, génératrice d'emploi et autonome qui :

- Minimise l'investissement et l'endettement,
- Recherche une répartition plus équitable de la valeur ajoutée du producteur au consommateur,
- Favorise la création d'activités en milieu rural et le développement d'emplois non-délocalisables,
- Développe la solidarité entre les paysans et les habitants des territoires,
- Privilégie des systèmes autonomes sur les plans décisionnels, financiers, techniques, et responsables socialement en entretenant des relations bienveillantes (voisins, techniciens, ...).



**IV - Une agriculture transparente sur ses modes de production et un consommateur averti permettent de:**

- Rapprocher le producteur du consommateur par l'information et la transparence sur les conditions de production et de transformation,
- Etablir un dialogue direct entre consommateur et producteur,
- Proposer des visites de fermes et participer à des rencontres sur ce thème.

**V - Conclusion**

Le groupe de travail soutient et encourage toutes les démarches en accord avec les critères décrits dans la présente charte. C'est un état d'esprit, une dynamique qui vise à toujours s'améliorer pour produire une alimentation de qualité dans l'intérêt des habitants du territoire.